

**Certificat de compétences "Encadrement d'une grande inspection et inspections à 30 ans des téléskis dans les remontées mécaniques" - RS**

**REFERENTIEL DE COMPETENCES ET D'EVALUATION  
CPNEFP DES REMONTEES MECANIQUES ET DOMAINES SKIABLES**

Contexte d'intervention : un ou plusieurs salariés d'une entreprise qui exploite des remontées mécaniques sont désignés par leurs employeurs pour encadrer des grandes inspections de téléportés ou inspections à 30 ans de téléskis. Il s'agit d'établir un programme d'inspection des installations de l'entreprise, à échéances précises et en fonction de l'état de ces dernières, et d'assurer le suivi de ce programme dans le respect de la réglementation en vigueur. Ces salariés sont des personnels issus de l'exploitation et/ou des services de maintenance de l'entreprise de remontées mécaniques, expérimentés et désignés par leur hiérarchie, bien souvent ils font partie de l'encadrement (Directeur d'exploitation, Responsable de maintenance...).

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales</i>	REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
	<i>Modalités d'évaluation</i>	<i>Critères d'évaluation</i>
<b>C.1- Réaliser un état actuel de l'installation</b> <i>dans le respect de son historique depuis sa mise en service, en décomposant cette dernière en ensembles, sous-ensembles et constituants, et ce conformément aux exigences réglementaires en vigueur</i>	Le candidat est évalué au travers d'une mise en situation écrite (sous forme de schémas et de questionnements concrets, 60 questions qui doivent obligatoirement porter sur les cinq compétences de la certification) mais aussi d'une mise en situation orale permettant d'apprécier l'acquisition de la compétence concernée en matière d'encadrement d'une grande inspection ou inspection à 30 ans des téléskis.	Le candidat est interrogé par le jury, il est mis en situation face à un cas concret et pratique d'une installation nécessitant la réalisation de son état. La rigueur de la méthodologie appliquée à l'exercice sera observée ainsi que la précision de la réponse. Critères objectifs : Le candidat est en mesure de décrire avec exhaustivité l'installation concernée par la mise en situation (ensembles/sous ensembles/ constituants : station motrice/ retour, ligne et véhicules). Le candidat choisi, et justifie son choix, une méthode de contrôle adaptée Le candidat retrace avec précision les éléments à prendre en compte pour reconstituer l'historique (opérations, heures de fonctionnement, remplacements effectués). Le candidat fait référence aux exigences réglementaires concernées (guides RM1, RM3, RM5, RM6, GI, SGS)
<b>C.2- Planifier le programme d'inspection de l'installation,</b> <i>en identifiant les éléments et zones à contrôler, les éléments qui doivent être remplacés selon le guide Grande Inspection ou recommandation constructeur, et en intégrant les mises en conformité applicables mais aussi un argumentaire solide des demandes de report</i>	Le candidat est évalué au travers d'une mise en situation écrite (sous forme de schémas et de questionnements concrets, 60 questions qui doivent obligatoirement porter sur les cinq compétences de la certification) mais aussi d'une mise en situation orale permettant d'apprécier l'acquisition de la compétence concernée en matière d'encadrement d'une grande inspection ou inspection à 30 ans des téléskis.	Le candidat est interrogé par le jury, il est mis en situation face à un cas concret et pratique d'installation nécessitant la planification d'un programme. La rigueur de la méthodologie appliquée à l'exercice sera observée ainsi que la précision de la réponse. Critères objectifs : Le candidat précise les mises en conformité applicables (circulaires du STRMTG) et explique avec cohérence les éléments et zones à contrôler et les éléments à remplacer. Le candidat fait à chaque fois référence aux exigences réglementaires concernées pour expliquer sur quelles bases il argumente sa demande de report. Il choisit des méthodes de contrôle non destructif adaptées à son programme (visuelle, magnétoscopie, ressuage...) et définit les grandes périodes et principales étapes dans le respect des critères commerciaux.
<b>C.3 - Suivre la mise en œuvre du programme</b> <i>en organisant des points d'étapes et de vérification réguliers de la cohérence des contrôles et des opérations par rapport au programme, et en arbitrant quant au protocole des défauts</i>	Le candidat est évalué au travers d'une mise en situation écrite (sous forme de schémas et de questionnements concrets, 60 questions qui doivent obligatoirement porter sur les cinq compétences de la certification) mais aussi d'une mise en situation orale permettant d'apprécier l'acquisition de la compétence concernée en matière d'encadrement d'une grande inspection ou inspection à 30 ans des téléskis.	Le candidat est interrogé par le jury, il est mis en situation face à un cas concret et pratique de suivi d'un programme. La rigueur de la méthodologie appliquée à l'exercice sera observée ainsi que la précision de la réponse. Critères objectifs : Le candidat doit préciser de manière exhaustive les différents points d'arrêts susceptibles d'être organisés pendant une Inspection (revue intermédiaire, traitement des défauts, réunion interne impliquant unité de maintenance, constructeur ou STRMTG) Le candidat doit expliquer avec méthodologie (dans l'ordre chronologique), la marche à suivre en cas de défaut constaté Il précise les modalités de suivi des rapports de contrôle, d'intervention des unités de maintenance et d'expertise (rapports sous-traitants, fiche de travaux internes)
<b>C.4 - Rédiger le dossier de recolement</b> <i>dans le respect des éléments attendus des guides Remontées Mécaniques et Grandes Inspections afin notamment de se prononcer sur la poursuite de l'exploitation et ses éventuelles conditions</i>	Le candidat est évalué au travers d'une mise en situation écrite (sous forme de schémas et de questionnements concrets, 60 questions qui doivent obligatoirement porter sur les cinq compétences de la certification) mais aussi d'une mise en situation orale permettant d'apprécier l'acquisition de la compétence concernée en matière d'encadrement d'une grande inspection ou inspection à 30 ans des téléskis.	Le candidat est interrogé par le jury, il est mis en situation face à un cas concret et pratique de dossier de recolement. La rigueur de la méthodologie appliquée à l'exercice sera observée ainsi que la précision de la réponse. Critères objectifs : Le candidat précise avec objectivité les éléments attendus pour ce dossier dans le guide RM et dans le guide Grande Inspection Le candidat est capable de préciser de manière exhaustive les cas de contrôle ou d'interventions qui peuvent justifier une non-poursuite d'exploitation

<p><b>C.5- Assurer le suivi des budgets de l'Inspection</b>  <i>et des inspections pluriannuelles via un outil de suivi technico-financier permettant de mesurer les engagements budgétaires pour notamment optimiser les appels d'offres ou cahiers des charges de sous-traitance</i></p>	<p>Le candidat est évalué au travers d'une mise en situation écrite (sous forme de schémas et de questionnements concrets, 60 questions qui doivent obligatoirement porter sur les cinq compétences de la certification) mais aussi d'une mise en situation orale permettant d'apprécier l'acquisition de la compétence concernée en matière d'encadrement d'une grande inspection ou inspection à 30 ans des téléskis.</p>	<p>Le candidat est interrogé par le jury, il est mis en situation face à un cas concret et pratique de budget d'une inspection. La rigueur de la méthodologie appliquée à l'exercice sera observée ainsi que la précision de la réponse.  Critères objectifs :  Le candidat est capable de lister avec précision et exhaustivité les charges liées à l'Inspection concernée (provisions / gros entretien et / ou investissements)  Le candidat est capable de lister le contenu obligatoire d'un appel d'offres ou cahier des charges (éléments d'information /données obligatoires à préciser avec exhaustivité)</p>
--	---	---